Magazine d'information du Pays de Valois
N° 19 • AVRIL 2018

“Bonjour VALOIS”

www.cc-paysdevalois.fr

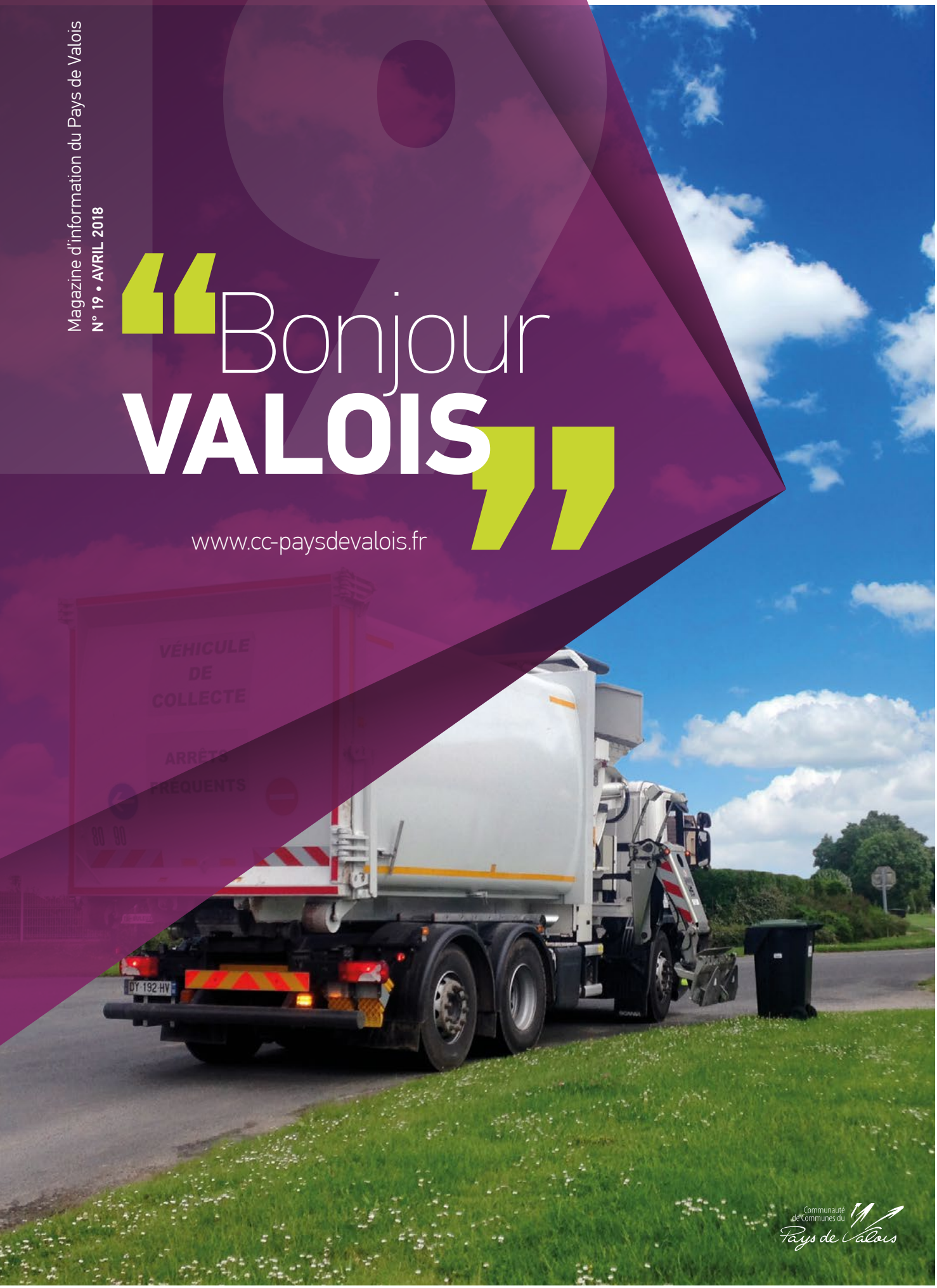

Communauté de Communes du Pays de Valois

ÉDITO

Chères Valoisiennes, chers Valoisiens,

Du rythme, de la modernité, des illustrations. Voici le nouveau Bonjour Valois !

Après plusieurs mois de réflexion et de travail, je suis fier de vous présenter aujourd'hui la nouvelle maquette de votre magazine intercommunal. Notre souhait était d'apporter du changement à notre publication afin de lui donner un nouvel élan.

Changer ? Oui. Mais pas n'importe comment. Notre objectif est de vous proposer une approche plus moderne de la création et des sujets abordés. Par ailleurs, nous avons souhaité un magazine qui se veut être le reflet de notre territoire. Un territoire qui se développe, qui s'anime et qui se modernise. À la lecture des pages, vous pourrez ainsi découvrir des rubriques entièrement repensées mais également une toute nouvelle page dédiée aux 62 communes du Valois. En effet, notre territoire regorge de richesses et de curiosités. À nous de valoriser notre patrimoine et les acteurs qui construisent jour après jour le Valois de demain.

De la nouveauté, il y en a également du côté de nos pépinières d'entreprises. Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes du Pays de Valois a repris la gestion d'une seconde pépinière, le Bâtiment Industriel Locatif (BIL) situé à Crépy-en-Valois. Ce bâtiment, destiné aux artisans et TPE/PME, vient compléter le dispositif d'aide aux jeunes entreprises du Valois proposé par la CCPV. Je tiens à rappeler que la CCPV gère, depuis plusieurs années déjà, l'Espace Valois Entreprendre destiné aux entreprises du secteur tertiaire. Alors si vous êtes porteur d'un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise, n'hésitez pas. La CCPV est là.

De la modernité enfin avec le lancement prochain de la collecte mécanisée de nos déchets sur notre territoire. Ce projet ambitieux et novateur est en marche. Dès le 4 juin, ce sont des camions de ramassage équipés d'un bras latéral articulé et d'une benne amovible qui sillonneront les 62 communes du Valois. Un procédé moderne puisque les bennes, une fois remplies, seront directement déposées par le chauffeur sur un wagon au quai ferroviaire pour rejoindre le centre principal de traitement des déchets. Une petite révolution !

Aujourd'hui, le constat est sans appel. Nous pouvons être fiers. Fiers de nos projets. Fiers de nos actions. Fiers de notre Valois.

Bonne lecture !

Benoît HAQUIN
Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

SOMMAIRE

P.03
RÉTRO EN IMAGES

P.04
L'ACTU

P.06
ENTREPRENDRE
Les Pépinières du Valois
La Truite vagabonde

P.08
ENVIRONNEMENT
Déchets de jardin, on en fait quoi ?
Espaces verts : adoptons le Zéro phyto !

P.10
GRAND ANGLE
Top départ pour la collecte mécanisée des déchets

P.13
SORTIR
Yves Uzureau, un Valoisien interprète Brassens
Agenda des spectacles

P.14
DÉCOUVRIR
20e édition du festival Des Livres & Vous
Crépy Events Brick, exposition 100 % LEGO

P.15
62 À LA UNE
Découvrez le Valois autrement

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons – 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 98 30 11 • Fax : 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : **Benoît HAQUIN**
Directeur de la rédaction : **Bruno DELLINGER**
Rédactrice en chef : **Pauline NEUMANN**
Rédactrice en chef adjointe : **Mélanie OZERAY**
Secrétaire de la publication : **Annabelle PITET**
Crédits photos : **Veolia, B. Decuppe, S. Larose, CCPV, P. Morin.**
Conception graphique et mise en page : **Links Création Graphique**
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !
Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : **communication@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 98 30 11.**

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Mercredi 24 janvier, Benoît Haquin, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, présentait ses vœux aux partenaires et aux acteurs du territoire.

KIZ A ENFLAMMÉ LES MUSIVALES

Samedi 27 janvier à Péroy-lès-Gombries. Le groupe montant pop-électro KIZ a enflammé le public des Musivales avec, entre autre, leur reprise originale d'Ed Sheeran.

OLDELAF À GUICHETS FERMÉS

Samedi 10 février, Oldelaf a fait un carton à Lévignen. 250 spectateurs étaient présents.

CONCERT DES ORCHESTRES À L'ÉCOLE

Le jeudi 22 février dernier, les élèves des Orchestres à l'école ont donné une représentation à l'école maternelle Jean Cocteau de Crépy-en-Valois.

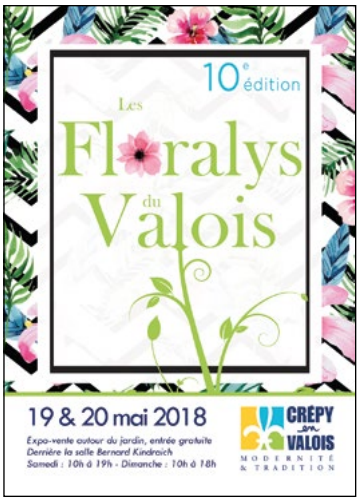

ÉVÉNEMENT

LA CCPV AUX FLORALYS DU VALOIS

Les Floralys du Valois vous donnent rendez-vous les samedi 19 et dimanche 20 mai à Crépy-en-Valois. Cette exposition-vente autour du thème du jardin fête sa 10e édition.

Venez à la rencontre de professionnels du jardinage, des métiers de bouche et d'artisans. Deux jours ponctués d'animations.

Votre Communauté de Communes sera présente sur :

- Le stand institutionnel où vous pourrez rencontrer vos élus et obtenir des renseignements sur les compétences et services de la CCPV.
- Le stand du service Environnement-déchets et du Syndicat Mixte du Département de l'Oise avec des animations autour du tri des déchets et du recyclage.
- Le stand du service Environnement-eau et assainissement dédié au Zéro phyto où vous découvrirez les alternatives au traitement chimique de votre jardin.

www.crepyenvalois.fr

MUTUALISATION

L'AIDE AUX COMMUNES ACTÉE

2017 était une année « test ». Celle-ci a été concluante puisque le jeudi 14 décembre dernier, les conseillers communautaires ont voté la pérennisation du service.

Opération réussie pour le nouveau dispositif « Aide aux communes ». En 2017, 37 communes ont fait appel à ce service et de nombreuses autres prévoient de le solliciter cette année. Porté par le pôle Technique, ce dispositif innovant permet aux maires du Valois de bénéficier de prestations d'ouvrage (marquages au sol, vérification des bornes à incendie, petits travaux de bricolage...) et d'avantages liés aux groupements de commande pour les travaux de voirie ainsi que pour les équipements sportifs et les aires de jeux.

EN UN CLIC

NOUVEAU LOOK POUR LE SITE INTERNET

www.cc-paysdevalois.fr

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, la CCPV a un tout nouveau site internet !

Plus moderne, plus intuitif, il vous permettra de trouver toutes les informations sur les services de la CCPV. Mais aussi : nos actualités, un agenda des événements et des interviews d'entrepreneurs qui ont choisi le Valois pour développer leur activité.

www.cc-paysdevalois.fr

NOUVEAU
CONSULTABLE SUR TOUS SUPPORTS

ENVIRONNEMENT

SENSIBILISATION SUR L'EAU

Du samedi 14 au samedi 22 avril

Découvrez les grands enjeux de l'eau sur le territoire lors d'une semaine d'animations à Ermenonville, Nanteuil-le-Haudouin, Senlis et Chantilly.

Organisée par le Syndicat Interdépartemental du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de la Nonette en partenariat avec l'Association des Jardins Familiaux de Chantilly, cette semaine de sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus, aura pour thème « l'Eau et le Patrimoine historique ».

Plusieurs animations seront proposées : exposition de peintures, randonnées, démonstrations de pêche, conférences. Un programme riche et ludique.

Information et réservation : animatrice.sagenonette@gmail.com et 03 44 32 99 80

COMPÉTENCE

GEMAPI : PAS DE TAXE EN 2018

Depuis le 1er janvier, la CCPV a pris la compétence GEMAPI.

La GEMAPI c'est la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

Elle consiste en :

- l'aménagement d'une zone recevant les eaux de surface et souterraines,
- l'entretien de cours d'eau,
- la défense contre les inondations,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Avec cette nouvelle compétence, les communautés de communes ont la possibilité de mettre en place une taxe GEMAPI pouvant s'élever jusqu'à 40 € par an et par habitant, afin de financer leur nouvelle mission. Les élus de la CCPV ont pris une décision. Celle ne pas appliquer cette taxe en 2018 dans le Valois.

Les Pépinières du Valois, *coup de pouce aux jeunes entreprises*

CRÉPY-EN-VALOIS
LE PLESSIS-BELLEVILLE

Aider les entreprises du Valois à se lancer est une priorité pour la CCPV. Aussi, elle propose aux jeunes entreprises du Valois des locaux à loyer modéré dans ses pépinières. L'Espace Valois Entreprendre à Le Plessis-Belleville pour les entreprises du tertiaire et le Bâtiment Industriel Locatif (BIL) à Crépy-en-Valois pour les artisans et TPE/PME.

Le BIL pour les artisans et TPE/PME

Depuis le 1er janvier 2018, la CCPV s'est dotée d'une seconde pépinière d'entreprises, le Bâtiment Industriel Locatif. Celui-ci vient compléter le dispositif d'aide aux jeunes entreprises du Valois mis en place par la CCPV. Situé dans la zone industrielle de Crépy-en-Valois, le BIL c'est :

- 7 cellules de 150 m².
- Un loyer de 800 € / mois (hors taxes et hors charges).
- Des conditions de location : l'entreprise doit être créée depuis moins de 4 ans et ne pas proposer d'activités médicales et paramédicales.

Véronique Keller, gérante de S3A, s'est installée au BIL. Elle nous explique son choix.

Mon entreprise est spécialisée dans le conseil, les fournitures et les équipements pour la boucherie et la charcuterie. Je travaille exclusivement à l'export sur le marché de l'Afrique de l'Ouest. L'installation au BIL me permet de bénéficier d'un loyer modéré. De plus, le bâtiment est modulable. Cela m'a permis d'adapter les lieux à mon activité. J'ai pu y installer, grâce à des cloisons démontables, un bureau et un laboratoire. La situation du bâtiment à Crépy, dans une zone proche de Paris et de l'autoroute du Nord, me permet de recevoir et d'expédier très facilement les marchandises. La proximité de Paris et de l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle me permet aussi de recevoir facilement mes clients africains ».

L'EVE pour le tertiaire

L'EVE, situé au sein du Centre d'affaires EGB à Le Plessis-Belleville, propose aux entrepreneurs :

- 13 bureaux de 20 m² tout équipé.
- Des services gratuits tels que des salles de réunion et de pause, un photocopieur et des places de parking.
- Des services payants de qualité : restaurant d'entreprise, salle de conférences, salle de sport.

www.cc-paysdevalois.fr/aides-creation-entreprise

Vous êtes porteur d'un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise ?

Le service Développement économique de la CCPV vous propose un accompagnement dans vos démarches à tout stade d'avancement du projet. Vous serez informé des aides disponibles et des possibilités de financement à taux zéro, sans garantie ni caution personnelle. Selon critères d'éligibilité, ce prêt est octroyé via notre partenaire Initiative Oise Est. Chaque entreprise aidée bénéficie également d'un suivi individuel pendant ses premières années d'activité.

Pour un accompagnement gratuit et personnalisé dans vos démarches, vous pouvez contacter le service Développement économique au 03 44 98 30 13.

BARON

La Truite vagabonde, *une reprise qui a du goût*

Restaurant bar situé à Baron, La Truite vagabonde contribue indéniablement au dynamisme local. Il a été repris avec l'aide de la CCPV par un duo mère - fils il y a un an : Françoise Auvray et Thomas Vandamme. Un bel exemple de démarche entrepreneuriale familiale en faveur du maintien du commerce en milieu rural.

Pourquoi avoir décidé de reprendre cet établissement ?
Thomas Vandamme : Je suis à l'initiative de cette reprise. Je souhaitais avoir « ma propre affaire » et ma mère avait l'expérience de la gestion d'une telle entreprise. La Truite vagabonde nous a tous deux séduits. Nous associer pour reprendre ce commerce paraissait alors comme une évidence.

Quels sont vos rôles respectifs au sein de l'établissement ?
T.V. : Ma mère est en cuisine. Je m'occupe de la salle et du bar. Ce qui ne m'empêche pas de passer en cuisine si l'activité l'exige. Être à la tête de ce commerce, c'est accepter d'être polyvalent ! En outre, nous avons fait le choix, lors de la reprise de La Truite vagabonde, de garder le poste existant de serveuse à temps partiel.

Quel type de cuisine proposez-vous ?
Françoise Auvray : C'est de la cuisine française traditionnelle, élaborée à base de produits frais et, quand c'est possible, locaux. Lors des beaux jours, vous pourrez déguster nos plats au calme en terrasse. À noter que l'établissement a obtenu le label « Bistrot de Pays ».

Comment vous différenciez-vous ?
F.A. : Nous proposons un menu à partir de 15,50 € comprenant entrée, plat et dessert. À l'instar de nos snacks type sandwich, tous nos plats peuvent être emportés. Au bar, nous proposons différents cocktails, accompagnés de tapas et de planchas. De temps à autre, des soirées à thème sont organisées. Prochainement, nous mettrons en place la retransmission d'événements sportifs.

Vous parliez de produits locaux. Avec quelles entreprises du Valois travaillez-vous ?
T.V. : Par exemple, le cresson que nous utilisons provient de la cressonnière de Baron. Il est difficile de faire plus local ! Pour accompagner les plats, ou au bar, nous proposons de l'hydromel de la Miellerie des Chaoux, à Vauciennes. Et parmi nos bières, quelques-unes proviennent de la brasserie Félicité située à Montagny-Sainte-Félicité.

Le service Développement économique de la CCPV vous a accompagnés dans votre projet. De quelle façon ?
T.V. : Nous avons rencontré une conseillère au sein de la CCPV avec qui nous avons monté un dossier de demande de financement à taux zéro, sans garantie ni caution personnelle. Cette demande a été acceptée. Cette trésorerie supplémentaire, que les banques ne financent pas, était la bienvenue. C'était aussi rassurant de savoir que le comité, qui a validé ce prêt à taux zéro, ait cru en notre projet.

www.latruitevagabonde.com

Françoise et Thomas vous accueilleront avec plaisir.

Au restaurant du lundi au samedi midi de 11h30 à 14h et le soir du jeudi au samedi de 19h30 à 21h.

Pour plus de convivialité, le bar est ouvert du lundi et mardi de 10h à 15h et du jeudi au samedi de 10h à 21h.

Déchets de jardin, *on en fait quoi ?*

VALOIS

Pour vos petites quantités de déchets de jardin, le service de ramassage à domicile a débuté le lundi 19 mars dernier et s'achèvera le vendredi 23 novembre. Pour savoir quand la collecte a lieu chez vous, reportez-vous au calendrier de collecte de votre commune.

La collecte des déchets dans le Pays de Valois évolue. À compter du 4 juin prochain, elle sera mécanisée. Une modernisation du ramassage qui concerne aussi les déchets de jardin. Ainsi, dès cette date les poubelles rondes à poignées de type lessiveuse et les sacs en papier biodégradable ne seront plus autorisés, afin de faciliter et sécuriser la manutention opérée par les agents.

Comment présenter vos déchets de jardin ?

- Dans des bacs roulants normés d'un volume de 240 litres maximum
- Dans des fagots de branchages d'un poids maximum de 25 kg et liés avec de la ficelle naturelle.

Une modernisation qui permet notamment un meilleur tri des déchets. Rendez-vous en page 10 de votre nouveau numéro du Bonjour Valois pour tout savoir sur la collecte mécanisée des déchets.

BON À SAVOIR

Seuls les récipients conformes aux normes en vigueur (EN 840 1-6) cassés lors de la collecte sont remplacés par le service. Les poubelles lourdes en métal, bidons coupés ou très petits récipients comme les seaux ne sont pas collectés.

www.cc-paysdevalois.fr/gestion-dechets-menagers

Les déchetteries à votre disposition

Pour vous séparer rapidement des déchets liés aux tontes de pelouse et aux tailles d'arbustes, déposez-les à la déchetterie proche de chez vous. Elles sont situées à Crépy-en-Valois, Morienval, Betz ou à Le Plessis-Belleville.

Rappel des horaires d'ouverture
Du mardi au samedi :
9h – 12h et 14h – 18h
Dimanche : 9h – 12h
Fermeture les lundis
et jours fériés

www.smdoise.fr

VALOIS

Espaces verts : *adoptons le Zéro phyto !*

La CCPV et 30 de ses communes membres se sont engagées dans une démarche Zéro phyto. Cela consiste en la non-utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces verts.

Les produits phytosanitaires, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des préparations contenant une ou plusieurs substances chimiques qui agissent sur les végétaux. Il existe plusieurs types de produits phytosanitaires en fonction de leur usage : les herbicides, les fongicides, les insecticides, les acaricides, les taupicides, etc.

Des enjeux de taille

Adhérer pleinement à la démarche Zéro phyto répond à plusieurs enjeux majeurs : préserver et mettre en valeur la biodiversité des milieux naturels, limiter les pollutions, gérer les ressources naturelles (préservation de la qualité de la ressource en eau, gestion des déchets...) et bien entendu améliorer la qualité de vie des habitants.
Cette démarche implique de nombreux changements qui doivent être acceptés de tous : élus, agents techniques et habitants. L'engagement des communes n'a de sens uniquement que si l'ensemble des habitants accepte les nouvelles pratiques et est amené à y participer.

La Voie Verte aussi !

C'est dans ce contexte que l'entretien de la Voie Verte du Pays de Valois se fera sur la base d'une gestion écologique respectueuse de l'environnement et favorable à la préservation de la biodiversité. Vous remarquerez probablement que des espaces resteront en friche : sachez que ce n'est pas un signe de négligence. Moins de tontes, c'est plus de biodiversité et des paysages diversifiés !

Objectif 0 PHYTO dans nos villes et villages

Zéro phyto : tous concernés !

- Depuis le 1er janvier 2017 : interdiction aux collectivités d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires.
- 1er janvier 2019 : interdiction de mise en vente, d'acheter et d'utiliser des produits phytosanitaires pour les particuliers.

LA COLLECTE DES DÉCHERS MÉNAGERS,

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LE NOUVEAU SERVICE

En 2017, les conseillers communautaires ont décidé de moderniser la collecte des déchets ménagers, pour améliorer le service et développer le tri des déchets recyclables. La collecte mécanisée sera mise en place à compter du lundi 4 juin. Retrouvez dans ce dossier toutes les explications et le programme de lancement de la nouvelle collecte.

C'est quoi la collecte mécanisée ?

Il s'agit d'un mode de ramassage innovant. Les camions bennes sont équipés de bras articulé latéral qui saisissent automatiquement les conteneurs roulants (équipés d'une collerette) présentés en bordure de chaussée. Ce bras est piloté par le conducteur du camion depuis la cabine.

3 questions à

Vincent Lippens, chauffeur-ripeur

« Aujourd'hui, je suis confiant sur mon avenir professionnel. »

Depuis combien de temps travaillez-vous à la CCPV ?
Cela fait 10 ans. Je suis entré à la CCPV via le chantier d'insertion. J'ai ensuite été recruté au service de la collecte en qualité de ripeur.

Quel est votre métier aujourd'hui ?
Je suis chauffeur-ripeur depuis 2016, date à laquelle j'ai obtenu mon permis Poids Lourds.

Comment se traduit l'arrivée de la collecte mécanisée dans votre vie professionnelle ?
La CCPV a confié le service de collecte des déchets au prestataire Veolia. Tous les agents ont dû faire un choix. Rejoindre le groupe Véolia ou s'envoler vers de nouveaux horizons. Pour ma part, j'ai décidé de signer un CDI comme chauffeur-opérateur chez Veolia. Je vais être formé à la conduite des nouveaux camions et au déchargement des bennes sur les trains. Cela donne un nouvel élan à ma carrière. C'est motivant !

Ce qui va changer pour les Valoisiens ?

- **Une collecte toutes les semaines des emballages et papiers :** sur notre territoire, tous les emballages se trient, cela génère plus de volume ! Le ramassage est augmenté pour faciliter le geste du tri.
- **Un nouveau mode de collecte :** de nouveaux camions munis d'un bras latéral articulé seront dédiés à la collecte des déchets (hors déchets verts et encombrants). Certaines voies étroites seront desservies par une benne traditionnelle de faible gabarit.
- **De nouveaux bacs à collerette :** chaque foyer sera doté d'un bac adapté à couvercle gris destiné aux ordures ménagères. Le bac à couvercle jaune existant dédié aux déchets recyclables sera adapté ou changé pour s'assurer de sa compatibilité avec le nouveau mode de collecte.
- **Des jours de ramassage modifiés :** en mai, un calendrier vous sera remis dans votre boîte aux lettres, indiquant les nouveaux jours de collecte sur la période allant du 4 juin au 31 décembre 2018.
- **Les déchets prennent directement le train :** les élus de la CCPV ont également décidé d'optimiser le transfert ferroviaire des déchets. Celui-ci est opéré depuis la gare d'Ormoy-Villers jusqu'aux installations de tri et de valorisation des déchets, situées à Villers-Saint-Paul. Dès juin 2018, les camions de collecte seront équipés de caissons amovibles qui une fois remplis seront déposés par les chauffeurs sur les wagons, grâce à un système de translation : une opération plus simple et plus rapide !

CALENDRIER DE LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU SERVICE

Près de **37 000 bacs** commandés pour équiper tous les foyers du Valois.

Remise des nouveaux bacs aux habitants

Depuis février et jusqu'en mai, les agents Veolia distribuent les bacs auprès de chaque foyer et communiquent sur les bonnes pratiques de présentation des poubelles à la collecte.

Si vous êtes absent à votre domicile lors du passage des agents distributeurs de bacs, un rendez-vous vous sera proposé. En cas de nouvelle absence, deux moyens s'offriront à vous pour récupérer vos bacs :

- Lors d'une permanence dans votre commune dont la date, le lieu et les horaires vous seront indiqués sur l'avis de passage.
- Prendre rendez-vous par téléphone au **0 800 97 00 00** (service et appel gratuits) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 20h.

Au moment de la remise des bacs, l'agent Veolia vous renseignera sur les dates à partir desquelles vous pourrez utiliser les nouvelles poubelles et les présenter aux ramassages. Le passage à la collecte mécanisée sera réalisé progressivement grâce à l'utilisation de camions pouvant vider des bacs classiques et des bacs à collerettes. L'agent vous expliquera aussi comment positionner vos bacs et matérialisera l'emplacement au sol par un petit marquage.

Vous n'avez pas répondu à l'enquête de conteneurisation ? Remplissez le formulaire d'enquête disponible auprès de Veolia, de votre mairie ou de la CCPV.

www.cc-paysdevalois.fr/gestion-dechets-menagers

CONTACT Pôle Environnement-déchets CCPV : 03 44 88 30 91 • environnement@cc-paysdevalois.fr

BON À SAVOIR

Avec la collecte mécanisée, vous êtes équipé d'un nouveau bac à ordures ménagères. Si vous possédez déjà un bac roulant conforme aux normes en vigueur (norme européenne EN-840 1-6, n° inscrit sur la gouttière de la poubelle), en bon état et d'une capacité égale ou inférieure à 240 litres, vous pourrez désormais l'utiliser pour le présenter à la collecte de vos déchets liés aux tontes de pelouse, feuilles mortes et autres déchets de jardin.

LE MOT DE L'ÉLU

Le projet de modernisation de la collecte a été adopté à la majorité par les conseillers communautaires en juin 2017, afin d'améliorer la qualité du service, sécuriser le travail des agents de collecte, faciliter le transfert ferroviaire des déchets et maîtriser les dépenses.

Cette méthode de collecte fonctionne avec succès depuis plusieurs années dans d'autres collectivités dont une à proximité de la CCPV : la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées.

Le mode de financement reste inchangé. Il est toujours basé sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (indiquée sur la taxe foncière) et il n'est pas envisagé de faire évoluer son taux.

Je suis conscient que ce changement de technique de ramassage va bouleverser les habitudes de chacun et je veillerai à vous fournir une information suffisante et régulière.

Daniel GAGE,
Vice-président en charge de l'Environnement-déchets

MUSIVALES

Yves Uzureau, *un valoisien interprète Brassens*

PÉROY-LES-GOMBRIES

Nous avons rencontré Yves Uzureau, artiste valoisien, qui se produira en spectacle dans « Le Copain d'abord » le samedi 26 mai à Péroy-lès-Gombries, à 20h30. Depuis plus de 20 ans, c'est toujours avec autant de plaisir qu'il le joue. Bien plus qu'un concert, c'est le petit théâtre de Brassens.

Vous consacrez un spectacle entier à Georges Brassens. Êtes-vous un fan ?
Oui, mais un fan de son répertoire musical. Celui-ci me permet, en tant que comédien, d'interpréter des personnages dans des atmosphères burlesques ou encore poétiques mais toujours avec l'intelligence et l'esthétisme de Brassens. En tant que musicien, j'explore l'aspect musical de Brassens dans des arrangements rock, blues ou encore swing.

Vous habitez le Valois depuis 20 ans et pourtant c'est la première fois que vous jouez à domicile.
Oui, c'est étonnant ! J'ai joué dans toute la France et même en Afrique. Ce sera une première sur le Valois. J'espère qu'il y en aura d'autres !

En tant qu'auteur-compositeur-interprète, sortez-vous bientôt un nouvel album ?
Oui, je travaille actuellement sur un double CD de 22 chansons de mon répertoire. Prochainement, le spectacle « Mon Copain d'abord » sortira en DVD.

www.yves-uzureau.com

Musivales +

Une exposition consacrée à Georges Brassens se tiendra du **lundi 14 au samedi 26 mai à la CCPV.** Et pour aller plus encore, venez assister à une conférence **le samedi 19 mai à 16h à la CCPV.**

Georges Brassens n'aura plus de secret pour vous !

Ouvert à tous et gratuit
(1er étage de La Passerelle - 62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois).

AGENDA

En avant-première, découvrez la prochaine saison des Musivales !

Le vendredi 29 juin à 20h30, vous êtes invité à la présentation de la nouvelle saison culturelle du Pays de Valois à La Passerelle.
Au programme : un avant-goût de chaque spectacle, des surprises et un concert !

Infos et réservations au 03 44 88 05 15 et sur musivales@cc-paysdevalois.fr

VENDREDI 20, SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AVRIL

WEEK-END ALENVERS

à Morienval, Le Plessis-Belleville, Bonneuil-en-Valois, Neufchelles, Rouville

Une tournée sur le Valois, l'instant d'un week-end, pour Luc Alenvers venu vous présenter son nouvel album.

VENDREDI 18 MAI À 20H30

SIMPLE COMME BONJOUR

VENDREDI 18 MAI
à Crépy-en-Valois (MJC)

Domitille et Amaury chantent Prévert.

Billetterie sur : **www.musivales.fr** **@musivales**

SAMEDI 26 MAI À 20H30

LE COPAIN D'ABORD

à Péroy-lès-Gombries (salle multifonctions)

Yves Uzureau interprète Brassens.

SAMEDI 16 JUIN À 20H30

ENSEMBLE AMATEO

à Marolles (église Ste-Geneviève)

L'ensemble Amateo (piano, violon et violoncelle) vous interprétera deux trios de Beethoven et Ravel.

CRÉPY-EN-VALOIS

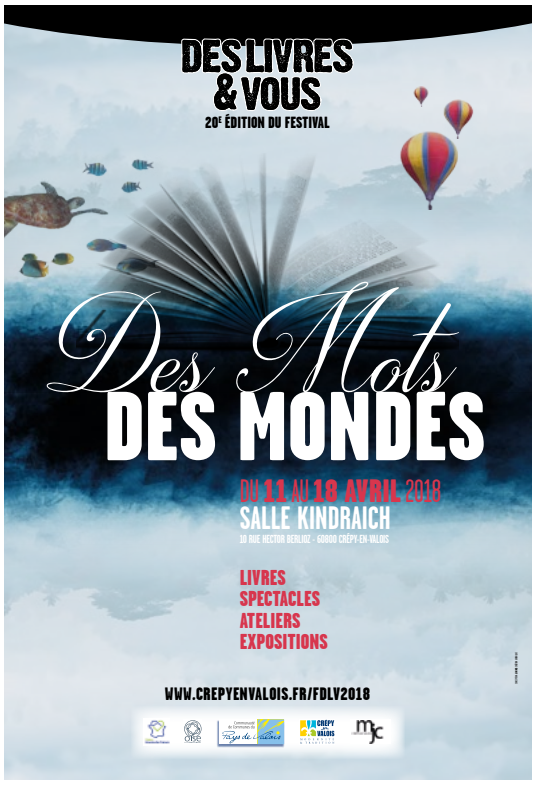

20e édition du festival *Des Livres & Vous*

Du mercredi 11 au mercredi 18 avril

Pour cet anniversaire, le collectif met tout en œuvre pour faire voyager son public à travers la thématique « Des Mots, Des Mondes ».

Spectacles, concerts, ateliers, vous découvrirez des animations autour du voyage, des mondes éphémères... Et cette année, des auteurs-illustrateurs viendront à votre rencontre.

Ouvert à tous, le festival est aussi l'occasion pour les écoles du territoire d'assister aux expositions et aux spectacles.

Le salon des auteurs-illustrateurs

Samedi 14 avril, rencontrez 9 professionnels du livre sur Des Livres & Vous. Vous pourrez acheter leurs ouvrages et les faire dédicacer.

Horaires d'ouverture : Le samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30. Les autres jours de la semaine de 10h30 à 12h et de 15h30 à 17h30.
Accès libre et gratuit.

Programme sur :
www.crepyenvalois.fr/FDLV2018

@festivaldeslivresetvous **@FDLetV**

Crépy Events Brick *Expo 100 % LEGO*

Samedi 7 et dimanche 8 avril

La 3e édition de Crépy Events Brick réunira les passionnés de LEGO les samedi 7 et dimanche 8 avril à Crépy-en-Valois. Cette année, le thème de la manifestation sera « LEGO d'hier et d'aujourd'hui ».

La brique danoise fait rêver les petits et évoque chez les plus grands des souvenirs d'enfance. Fort de son succès, ce rassemblement prend chaque année davantage d'ampleur. L'année dernière, vous étiez des milliers à avoir fait le déplacement pour contempler les nombreuses réalisations parfois gigantesques. Sur le salon, des LEGO neufs ou d'occasions seront en vente : les collectionneurs pourront dénicher des exemplaires qui ne sont plus disponibles dans le commerce. Des jeux, des animations, une tombola et un concours animeront le week-end.

@Crepy Brick

CRÉPY-EN-VALOIS

Plus d'infos :

Entrée : 3 € (gratuit pour les - de 4 ans)
Samedi de 9h30 à 18h30 / Dimanche de 9h30 à 17h30.
Gymnase Jules Michelet à Crépy-en-Valois / crepy.events.brick@gmail.com

VALOIS

62 à la Une
la rubrique des communes du Valois

62 à la Une, c'est la nouvelle rubrique qui met les communes du Valois à l'honneur. L'occasion de découvrir ou redécouvrir, à chaque numéro du Bonjour Valois, les richesses offertes par notre patrimoine, les curiosités de nos villes et villages ou leurs nouveaux projets.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans cette nouvelle version du Bonjour Valois, il nous a semblé important de consacrer une rubrique aux communes du territoire. La Communauté de Communes, c'est avant tout les communes qui la composent : vous y vivez et vous y travaillez pour certains. Quoi de plus naturel que de retrouver l'actualité des communes dans le magazine intercommunal. Au travers de cette page, c'est l'essence de l'intercommunalité que vous palpez. Bonjour Valois est avant tout le magazine de la CCPV et de ses communes membres.

Chaque numéro, vous retrouvez sur cette page un coup de projecteur sur une ou plusieurs communes du Valois : les actions, les projets, l'actualité... Bonne lecture et bonne découverte à tous.

Benoît HAQUIN
Président de la CCPV

Exposition
Nos Coqs en Valois : découvrez le Valois autrement

Pour ce numéro, nous avons choisis de vous présenter une exposition originale qui met à l'honneur les coqs des clochers des églises du Valois.

Vous les voyez surplomber les paysages de nos villages. Certains sont en place depuis plusieurs siècles, d'autres flamboyants sont là depuis seulement quelques années. Les plus vieux sont reconnaissables par leurs stigmates d'usure et de tirs d'armes à feu. En effet, du haut de leurs clochers, les coqs sont parfois pris pour cible par les tireurs du dimanche. Une chose est sûre : tous veillent fièrement sur notre beau Pays de Valois. Découvrez une soixantaine de gallinacés hissés au sommet des églises du Valois dans une exposition photographique itinérante réalisée par Pascal Fayolle. Celle-ci voyage de commune en commune depuis quelques semaines.

JOUEZ & GAGNEZ

2 places pour le spectacle des **Musivales** de votre choix

en nous envoyant vos réponses avant le 30/05 à :
communication@cc-paysdevalois.fr ou par courrier à CCPV – service communication La Passerelle – 62 rue de Soissons – 60800 Crépy-en-Valois.

Merci de préciser votre adresse et/ou votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous contacter.

Dans quelles communes du Valois pouvez-vous apercevoir ces coqs ?

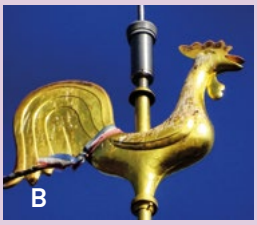

Le règlement du jeu est consultable sur le site internet de la CCPV, www.cc-paysdevalois.fr/reglement_jeu_concours_coqs_en_valois_2018/

Restez connecté avec la CCPV !

Le site internet fait peau neuve !

Retrouvez-nous sur **www.cc-paysdevalois.fr**

Toute l'actualité de la CCPV

Agenda

Interviews

Services

Suivez-nous sur @CCPaysdeValois

Communauté de Communes du Pays de Valois